

Comment le lobby de l'alcool sape toute prévention prônant l'abstinence ?

Le 14 novembre 2019, en début d'après-midi, le président de la République sort tout juste de table à Epernay (Marne) quand le responsable du Syndicat général des vignerons de la Champagne, Maxime Toubart, s'improvise porte-parole de l'Elysée. « *Vous pouvez faire savoir qu'il n'y aura pas de "Janvier sec"* », annonce-t-il à la revue *Vitisphere*.

L'opération « Janvier sec » ou « Dry January », qui consiste à suspendre sa consommation d'alcool pendant un mois, devait être soutenue par l'agence nationale Santé publique France, mais voilà que le vigneron triomphe : elle se fera sans l'Etat. Les acteurs de l'addictologie et de la prévention en santé s'insurgent. La ministre de la santé, Agnès Buzyn, fait profil bas. Une polémique grandit, se déplie en invectives, en insultes, en tribunes d'écrivains et d'acteurs : on en appelle au « *patrimoine* » et à la « *liberté* » alors que la « *civilisation s'effondre* » peut-être.

Début janvier 2020, un éditorial de *La Revue du vin de France* concentre tous les qualificatifs et vilipende les « *associations hygiénistes qui font régner la peur en associant le vin à la mort et au cancer* », n'hésite pas à parler de « *cabale* », de « *camarilla prohibitionniste* », de « *censeurs* », de « *ligues de vertu* », du « *carcan mortifère de la loi Evin* », qui encadre le tabac et l'alcool. « *Il faut réagir, s'enflamme le directeur de la rédaction, cesser de financer ces associations parasites qui préconisent la ruine de notre secteur viticole, le reniement de notre culture.* »